

OKTAL SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 310500 000 euros

Siège social : 5, rue de Caulet – 31300 TOULOUSE

349.103.531 RCS TOULOUSE

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DES DECISIONS COLLECTIVES ORDINAIRES DU 6 MAI 2026

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-six le 6 mai à 14h20,

Les associés de la société OKTAL SAS, société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros divisé en 105 600 actions ordinaires, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 349.103.531, a adopté au siège social de la société SOGECLAIR, 7 avenue Albert Durand 31700 BLAGNAC, sur convocation faite par le Comité de Direction, dans les formes et conditions des statuts, les décisions portant sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion du Président et rapport conjoint du Comité de Direction,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation du résultat,
- Conventions réglementées,
- Changement de dénomination sociale,
- Questions diverses,
- Pouvoirs à conférer.

Sont présents :

- Philippe BREL, agissant en qualité de Directeur Général de la société SOGECLAIR SA, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 335.218.269 et dont le siège social est 7 *avenue Albert Durand 31700 BLAGNAC*, Propriétaire de 103 488 actions.
- Jean LATGER, Propriétaire de 2 112 actions.

La société SOGECLAIR SA représentée par Philippe BREL, Présidente du Comité de Direction, présente à la réunion, préside la réunion (le "**Président**").

Sont également présents :

- EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST, représenté par Guillaume MARTIN, Commissaire aux comptes,
- Anaïck BOURICE, présente à la réunion, est désignée secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés en entrant en séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 48.000 actions sur les 48.000 actions composant le capital et ayant le droit de vote.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de la Collectivité des associés :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Une copie de la lettre de convocation adressée aux associés,
- La copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé au Commissaire aux comptes, accompagnée de l'avis de réception,
- La feuille de présence.

Pour être soumis à la Collectivité des associés, sont également déposés :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion établi par du Président et le rapport conjoint du Comité de Direction,
- Les rapports du Commissaire aux comptes,
- Le texte des projets de décisions.

Le Président déclare que les associés ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions du Code de commerce et des statuts, ce dont la Collectivité des associés lui donne acte. Il déclare également que tous les documents et renseignements prévus par les statuts ont, conformément auxdits statuts, été joints aux convocations, ce dont la Collectivité des associés lui donne acte.

Puis le Président donne lecture du rapport de gestion et présente les comptes annuels. Il donne ensuite la parole aux Commissaires aux comptes, qui présentent leurs rapports.
La discussion est ensuite ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

La Collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Comité de Direction, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

lesdits comptes, établis et arrêtés par le Comité de Direction, se soldant par :

- un chiffre d'affaires de 5 257 256,37 euros,
- un résultat net comptable de - 1 070 872,06 euros,

approuve l'inventaire, ces comptes ainsi que les opérations traduites par eux ou résumées dans le rapport de gestion.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 28 509 Euros et l'impôt correspondant.

La Collectivité des Associés donne en conséquence au Président et au Comité de Direction quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Comité de Direction, la collectivité des associés décide l'affectation suivante du report à nouveau et du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Origine

- Résultat de l'exercice : perte de	- 1 070 872,06 €
- Réserves indisponibles	198 096,11 €

Affectation

- Report à nouveau	- 872 775,95 €
Ainsi porté de 0 € à - 872 775,95 €	

Totaux	- 872 775,95 €	- 872 775,95 €
---------------	-----------------------	-----------------------

La collectivité des associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues durant les trois derniers exercices :

Exercice	Montant global éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI		Montant global non éligible à la réfaction de l'article 158-3 du CGI	Revenu global par titre
	Dividendes	Autres revenus distribués		
31/12/2022	0,00 €	Néant	336.000,00 €	7,00 €
31/12/2023	0,00 €	Néant	336.000,00 €	7,00 €
31/12/2024	0,00 €	Néant	0,00 €	0,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

La Collectivité des Associés prend acte de l'absence de conclusion de convention de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce aux cours de l'exercice écoulé.

Elle constate et approuve la convention de prestations de services conclue entre la société SOGECLAIR SA et la Société, le 22 décembre 2022 avec effet au 1^{er} janvier 2022, renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de douze (12) mois, facturée à hauteur de 323 165 € HT au titre de l'exercice écoulé.

Une convention d'abandon de créances a par ailleurs été signée le 7 mars 2025 avec effet rétroactif au 31 décembre 2024. Par cette convention, la société SOGECLAIR SA consent, au profit de sa filiale OKTAL SAS, une remise de ses créances pour un montant de 178 283,22 euros.

Les parties ont convenu, dans le cas où la société OKTAL SAS reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à la société SOGECLAIR SA, le montant des sommes abandonnées par ladite convention, le tout sans intérêts. La clause de retour à meilleure fortune est limitée à 10 ans à compter du 31 décembre 2024.

La Collectivité des Associés prend acte du point sur les conventions réglementées.

QUATRIEME DECISION : CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

La Collectivité des Associés, statuant à titre extraordinaire, après exposé du Président, décide de modifier la dénomination sociale de la Société, laquelle sera désormais :

SOGECLAIR TRAINING & SIMULATION France

en remplacement de :

OKTAL

En conséquence de ce qui précède, l'article 2 des Statuts (Dénomination) est modifié et rédigé comme suit :

« La société est dénommée SOGECLAIR TRAINING & SIMULATION FRANCE.

Dans tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers, la dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots "société par actions simplifiée" ou des initiales "S.A.S." et de l'énonciation du capital social. »

Cette résolution est adoptée à la majorité.

CINQUIEME DECISION : POUVOIRS A CONFERER

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal des présentes résolutions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 14h35 et il a été dressé le présent procès-verbal.

Certifiée conforme par le Président.

A blue ink signature, likely of Philippe BREL, is written over the text 'Certifiée conforme par le Président.'

La Société SOGECLAIR SA

Représentée par Philippe BREL, Directeur Général,
Présidente et Associée

Jean LATGER

Associé

Autographe
par le Président

Bilan Actif

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	5 942 728	4 224 448	1 718 280	1 976 449
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	191 194	176 569	14 625	27 455
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 133 922	4 401 017	1 732 905	2 003 904
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	11 404	11 404		
Autres immobilisations corporelles	952 240	788 879	163 361	132 288
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	963 643	800 283	163 361	132 288
Immobilisations financières				
Participations	433 714		433 714	433 714
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	149 526		149 526	149 526
Autres immobilisations financières	1 017		1 017	9 417
TOTAL immobilisations financières :	584 257		584 257	592 657
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	7 681 823	5 201 300	2 480 523	2 728 849
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 469		15 469	16 926
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	2 427 560	55 000	2 372 560	2 104 996
Autres créances	1 567 794		1 567 794	1 440 743
Charges constatées d'avance	29 627		29 627	41 925
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 024 980	55 000	3 969 980	3 587 665
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	703 052		703 052	814 314
TOTAL valeurs mobilières de placement :	703 052		703 052	814 314
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	4 743 502	55 000	4 688 502	4 418 904
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	290		290	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	12 425 614	5 256 300	7 169 315	7 147 753

Bilan Passif

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 300 000	300 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	330 693	330 693
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	198 096	
Autres réserves	300 000	300 000
Report à nouveau		683 732
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 070 872)	(2 385 636)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	157 917	28 789
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques	1 370 325	1 657 496
Provisions pour charges	142 319	144 581
TOTAL PROVISIONS (II)	1 512 644	1 802 077
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	887 398	1 376 104
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 172 333	9 637
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme	5 061	30 055
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 651 754	1 001 018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 022 189	914 266
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 087	
Produits constatés d'avance	695 567	1 982 685
TOTAL DETTES (III) (1)	5 489 390	5 313 766
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	9 364	3 121
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 169 315	7 147 753

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	3 814 640	1 442 616	5 257 256	4 184 048
Montant net du chiffre d'affaires	3 814 640	1 442 616	5 257 256	4 184 048
Production stockée				
Production immobilisée			486 215	453 315
Subventions			24 326	
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			759 758	718 782
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			406 368	350 901
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			6 933 924	5 707 046

Achats de marchandises	11 450	26 559
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	3 951 352	3 242 982
Impôts, taxes et versements assimilés	66 589	72 377
Salaires	2 254 139	2 097 062
Cotisations sociales	1 040 926	970 129
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	859 682	809 584
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	470 325	1 478 870
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	55 053	149 399
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	8 709 515	8 846 963

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 775 591)	(3 139 917)
---	--------------------	--------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 775 591)	(3 139 917)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	759 456	630 305
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		28 998
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	2 951	10 694
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	762 407	669 997
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		50 000
Intérêts et charges assimilées (3)	53 171	35 638
Différences négatives de change	4 517	15 393
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	57 688	101 030
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	704 719	568 967
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	(1 070 872)	(2 570 950)
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		231 049
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		45 735
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		185 314
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 696 331	6 608 092
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 767 203	8 993 728
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 070 872)	(2 385 636)

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

S.A.S OKTAL

5 rue de Caulet
31300 TOULOUSE

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2025 présente un total de bilan avant répartition de 7 169 315 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste 7 696 331 €, et dégage une perte de 1 070 872 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 18 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signi- fi- cativ es	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	Méthodes d'évaluation	1			
	Calcul des amortissements et des provisions	1			
	Dérogations				X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des échéances des créances	3			
5	Composition du capital social	4			
6	Tableau de variation des capitaux propres	5			
7	Etat des provisions	6			
8	Etat des échéances des dettes	7			
9	Informations complémentaires sur :				
	<i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i>				
	<i>Réévaluation</i>				X
	<i>Frais d'établissement</i>				X
	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
	<i>Fonds commercial</i>				X
	<i>Intérêts immobilisés</i>				X
	<i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i>				X
	<i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i>				X
	<i>Avance aux dirigeants</i>				X
	<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	8			
	<i>Créances et dettes vis-à-vis des entreprises liées</i>	9			
	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	10			
	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i>	11			
	<i>Parts bénéficiaires</i>				X
	<i>Obligations convertibles</i>				X
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
10	Engagements financiers	12			
11	Dettes garanties par des sûretés réelles				X
12	Résultat exceptionnel	13			
13	Ventilation de l'impôt sur le bénéfice	14			
14	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				X
15	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	15			
16	Rémunération des dirigeants				X
17	Effectif moyen	16			
18	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	17			
19	Liste des filiales et participations	18			
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux d'OKTAL SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2022-06 modifiant le règlement ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie le plan de comptes ainsi que les modèles de présentation des états financiers. Ces évolutions constituent un changement de méthode comptable

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations, concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2025 s'élève à 744 384 €.

Les dépenses de recherche et de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans la recherche et le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de recherche et de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour la recherche et le développement.

- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actifs incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés à la recherche et au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins de la recherche et du développement.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 3 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds de commerce a été déprécié à 100% au cours de l'exercice 2017, une cession du fonds de commerce a été comptabilisée au 31/12/24.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation. Les durées d'amortissement qui ont été déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Autres produits

Les autres produits d'un montant de 406 368 euros concernent essentiellement le crédit d'impôt recherche pour 394 883 euros.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	5 647 708 €	486 215 €		6 133 923 €
Immob. Corporelles	830 102 €	133 541 €		963 643 €
Immob. Financières	592 257 €		8 400 €	584 257 €
	7 070 467 €	619 756 €	8 400 €	7 681 823 €

AMORTISSEMENTS	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution		A la clôture de l'exercice
					Cessions	Mis hors service	
Immob. Incorporelles	1-5ans	Linéaire	3 643 803 €	757 214 €			4 401 017 €
Immob. Corporelles	1-10 ans	Linéaire	697 814 €	102 469 €			800 283 €
Immob. Financières							
			4 341 617 €	859 682 €			5 201 299 €

ANNEXE NOTE N° 3**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
● Prêts	149 526 €		149 526 €
● Autres	1 017 €		1 017 €
Créances de l'actif circulant			
● Créances clients et comptes rattachés	2 427 560 €	2 361 560 €	66 000 €
● Comptes Courants Groupe	1 371 905 €	277 766 €	1 094 139 €
● Créances sociales et fiscales	162 554 €	162 554 €	
● Autres	33 335 €	33 335 €	
● Charges constatées d'avance	29 627 €	29 627 €	
TOTAL	4 175 524 €	2 864 842 €	1 310 682 €

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	483 314 €
Impôts produits à recevoir	2 535 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	485 849 €

ANNEXE NOTE N° 4**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	48 000	20,83 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	105 600	2.84 €

ANNEXE NOTE N° 5**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	31/12/2024	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES	DISTRIBU TIONS DIVIDEN DES	RESULTAT N	31/12/2025
CAPITAL SOCIAL	1 000 000 €		-700 000 € ⁽¹⁾			300 000 €
PRIME EMISSION	330 693 €					330 693 €
RESERVE LEGALE	100 000 €					100 000 €
RESERVES INDISPONIBLES	0 €		198 096,11€			198 096,11 €
AUTRES RESERVES	300 000 €					300 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 385 636) €	2 385 635 €			(1 070 872) €	(1 070 872) €
REPORT A NOUVEAU	683 732 €	(2 385 635) €	1 701 903 €			0 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 789 €	0 €	1 200 000 €		(1 070 872) €	157 917 €

(1) Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025, le capital a été augmenté de 1 200 000 € par incorporation du compte courant d'associé détenu par SOGECLAIR SA, puis réduit de 1 900 000 €.

ANNEXE NOTE N° 6**ETAT DES PROVISIONS**

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		A la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour pertes à terminaison	757 496 €	452 035 €	416 967 €	340 529 €	452 035 €
Provision pour perte de change	0	290 €			290 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	144 581 €			2 262 €	142 319 €
Provisions pour risques	900 000 €	18 000 €			918 000 €
Provisions pour dépréciation des stocks					
Provision pour immobilisation Incorporelle					
Provisions pour dépréciation des comptes clients	55 000 €				55 000 €
	1 857 077 €	470 325 €	416 967 €	342 791 €	1 567 643 €

(1) Age de départ à la retraite : 67 ans, avec charges sociales. Taux d'actualisation retenu TEC 10 à 3 ,56 %.

ANNEXE NOTE N° 7**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF	
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
• A 1 an au maximum à l'origine			
• A plus d'1 an à l'origine	887 398 €	558 255 €	329 143 €
Emprunts et dettes financières - Divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 651 754 €	1 651 754 €	
Dettes fiscales et sociales	1 022 189 €	1 022 189 €	
Comptes courants Groupe	1 172 333 €	1 172 333 €	
Autres dettes	55 087 €	55 087 €	
Produits constatés d'avance	695 567 €	695 567 €	
TOTAL	5 484 328 €	5 155 185 €	329 143 €

DETAIL DES CHARGES A PAYER	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	120 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 637 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	185 483 €
Charges/ CP	88 785 €
Charges salariales à payer	180 188 €
Charges sociales à payer	86 490 €
Impôts charges à payer	14 685 €
TOTAL CHARGES A PAYER	788 387 €

ANNEXE NOTE N° 8

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et ferroviaire	100%
Aéronautique	0%
Industrie	0%
2) Par marché	
● France	82%
● Etranger	18%

ANNEXE NOTE N°9**CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CREANCES	DETTES
OKTAL SE	134 795 €	
OKTAL USA	3 173 €	
AV SIMULATION		4 045€
SERA	3 416 €	
SOGECLAIR ENGINEERING		12 423 €
SOGECLAIR AEROSPACE SAS	14 071 €	141 982 €
SOGECLAIR	1 368 732 €	1 488 092 €
SYDAC AUSTRALIE	1 388 029 €	583 504 €
SYDAC INDE		201 171 €
AVIACOMP	16 869 €	3 035 €
SYDAC UK	1 329 €	309 €
MSB DESIGN	19 325 €	32 988 €
RGA		1 602 €
MSB AEROSPACE LLC	1 141 €	
TOTAL	2 950 881 €	2 469 151 €

ANNEXE NOTE N° 10**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	29 627 €	695 567 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	29 627 €	695 567 €

ANNEXE NOTE N° 11**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECCLAIR	19 825 €	
AV SIMULATION		125 346 €
OKTAL SE		634 110 €
TOTAL	19 825 €	759 456 €

ANNEXE NOTE N° 12**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Parent Company Guarantee (PCG)	85 319 €
Cautions sur marchés LCL	15 000 €
Avals et cautions	1 827 681 €
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	
● Redevances de credit-bail mobilier restant à payer	
● Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	
● Abandon de créances consenti par SOGECCLAIR SA avec clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 31/12/2034	178 283 €
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Garanties de paiement reçues de la part de clients	0 €

AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Pour financer ses investissements courants, OKTAL SAS a contracté en décembre 2025 deux emprunts de 74 889 € et 47 963 € amortissables sur 5 ans.

ANNEXE NOTE N°13**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Aucun produit et aucune charge directement liés à un évènement majeur et inhabituel n'ont été constatés.

ANNEXE NOTE N° 14**VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

La société a été intégrée fiscalement à la société Mère Sogclair SA à compter du 1er janvier 2014.

La société OKTAL participe à l'impôt société du groupe à concurrence de l'impôt qu'elle aurait dû acquitter si elle n'était pas membre de l'intégration fiscale. Pour le calcul de cet impôt il sera tenu compte de tous les déficits antérieurs de la filiale qu'ils soient nés avant comme pendant l'intégration. Il en est de même pour les contributions additionnelles et la contribution sur les dividendes distribués.

La société mère reverse à sa filiale les crédits d'impôts qui lui reviennent notamment le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt compétitivité emploi.

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) a été comptabilisé pour l'exercice 2025 dans le compte courant d'intégration fiscale pour un montant total de 394 883 €.

ANNEXE NOTE N° 15**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION			FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif		Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT							
● A déduire l'année suivante							
→ Organic							
● A déduire ultérieurement							
→ Pertes à terminaison	189 374 €			76 365 €		113 009 €	
→ Provision pour retraite	36 145 €			565 €		35 580 €	
→ Provision pour risque client	13 750 €					13 750 €	
Total	239 269 €			76 931 €		162 338 €	

Taux IS retenu pour calcul des impôts différés : 25 %

ANNEXE NOTE N° 16**EFFECTIF MOYEN**

TOTAL 41

ANNEXE NOTE N° 17

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

SIRET : 33521826900025

Les états consolidés sont disponibles dans le document de référence sur le site internet
SOGECLAIR.com

ANNEXE NOTE N° 18
TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS	MONTANT DES CAUTIONS	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
1 - Filiales											
OKTAL SE	754 000 €	11 894 845 €	56,06%	422 740 €	422 740 €			5 803 431 €	2 668 499 €		
OKTAL USA	851 €	-2 768 €	100,00%	873 €	873 €	3 002 €			-509 €		
SYDAC PTY LTD	568 796 €	-325 246 €	100,00%	1 €	1 €			2 534 724 €	-640 070 €		
A.V. SIMULATION	7 403 400 €	21 403 036 €	55,25%	10 100 €	10 100 €			12 395 981 €	-79 546 €		
2 - Participations											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

OKTAL S.A.S

5, rue Caulet
31300 Toulouse

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025



À l'assemblée générale de la société OKTAL S.A.S,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OKTAL S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel relatives à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L.823-12-1 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable du chiffre d'affaires comptabilisé selon la méthode de l'avancement et de la constitution des pertes à terminaison.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission de commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L.823-12-1 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité de Direction.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises



individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse, le 28 avril 2026

La Commissaire aux Comptes

Signé par Sandrine Bourget
Le 28 avr. 2026

doc_xy9
tx_DMbkzJ2Xxw24

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST

Sandrine BOURGET

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2025

Bilan Actif

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	5 942 728	4 224 448	1 718 280	1 976 449
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	191 194	176 569	14 625	27 455
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 133 922	4 401 017	1 732 905	2 003 904
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	11 404	11 404		
Autres immobilisations corporelles	952 240	788 879	163 361	132 288
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	963 643	800 283	163 361	132 288
Immobilisations financières				
Participations	433 714		433 714	433 714
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	149 526		149 526	149 526
Autres immobilisations financières	1 017		1 017	9 417
TOTAL immobilisations financières :	584 257		584 257	592 657
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	7 681 823	5 201 300	2 480 523	2 728 849
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes	15 469		15 469	16 926
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	2 427 560	55 000	2 372 560	2 104 996
Autres créances	1 567 794		1 567 794	1 440 743
Charges constatées d'avance	29 627		29 627	41 925
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 024 980	55 000	3 969 980	3 587 665
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	703 052		703 052	814 314
TOTAL valeurs mobilières de placement :	703 052		703 052	814 314
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	4 743 502	55 000	4 688 502	4 418 904
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	290		290	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	12 425 614	5 256 300	7 169 315	7 147 753

Bilan Passif

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

PASSIF	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital dont versé 300 000	300 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	330 693	330 693
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	198 096	
Autres réserves	300 000	300 000
Report à nouveau		683 732
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 070 872)	(2 385 636)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	157 917	28 789
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Provisions pour risques	1 370 325	1 657 496
Provisions pour charges	142 319	144 581
TOTAL PROVISIONS (II)	1 512 644	1 802 077
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	887 398	1 376 104
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 172 333	9 637
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme	5 061	30 055
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 651 754	1 001 018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 022 189	914 266
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 087	
Produits constatés d'avance	695 567	1 982 685
TOTAL DETTES (III) (1)	5 489 390	5 313 766
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	9 364	3 121
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 169 315	7 147 753

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat (Première Partie)

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	3 814 640	1 442 616	5 257 256	4 184 048
Montant net du chiffre d'affaires	3 814 640	1 442 616	5 257 256	4 184 048
Production stockée				
Production immobilisée			486 215	453 315
Subventions			24 326	
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			759 758	718 782
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			406 368	350 901
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			6 933 924	5 707 046

Achats de marchandises	11 450	26 559
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	3 951 352	3 242 982
Impôts, taxes et versements assimilés	66 589	72 377
Salaires	2 254 139	2 097 062
Cotisations sociales	1 040 926	970 129
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	859 682	809 584
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	470 325	1 478 870
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	55 053	149 399
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	8 709 515	8 846 963

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 775 591)	(3 139 917)
---	--------------------	--------------------

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

OKTAL S.A.S

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 16/04/26
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 775 591)	(3 139 917)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	759 456	630 305
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		28 998
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	2 951	10 694
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	762 407	669 997
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		50 000
Intérêts et charges assimilées (3)	53 171	35 638
Différences négatives de change	4 517	15 393
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	57 688	101 030
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	704 719	568 967
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	(1 070 872)	(2 570 950)
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		231 049
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		45 735
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		185 314
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 696 331	6 608 092
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 767 203	8 993 728
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 070 872)	(2 385 636)

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

S.A.S OKTAL

5 rue de Caulet
31300 TOULOUSE

ANNEXE

L'exercice clos le 31/12/2025 présente un total de bilan avant répartition de 7 169 315 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste 7 696 331 €, et dégage une perte de 1 070 872 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 18 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signi- fican- tes	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES				
	Méthodes d'évaluation	1			
	Calcul des amortissements et des provisions	1			
	Dérogations				X
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				X
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements	2			
4	Etat des échéances des créances	3			
5	Composition du capital social	4			
6	Tableau de variation des capitaux propres	5			
7	Etat des provisions	6			
8	Etat des échéances des dettes	7			
9	Informations complémentaires sur :				
	<i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i>				
	<i>Réévaluation</i>				X
	<i>Frais d'établissement</i>				X
	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>	1			
	<i>Fonds commercial</i>				X
	<i>Intérêts immobilisés</i>				X
	<i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i>				X
	<i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i>				X
	<i>Avance aux dirigeants</i>				X
	<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	8			
	<i>Créances et dettes vis-à-vis des entreprises liées</i>	9			
	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	10			
	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i>	11			
	<i>Parts bénéficiaires</i>				X
	<i>Obligations convertibles</i>				X
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
10	Engagements financiers	12			
11	Dettes garanties par des sûretés réelles				X
12	Résultat exceptionnel	13			
13	Ventilation de l'impôt sur le bénéfice	14			
14	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				X
15	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	15			
16	Rémunération des dirigeants				X
17	Effectif moyen	16			
18	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	17			
19	Liste des filiales et participations	18			
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux d'OKTAL SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2022-06 modifiant le règlement ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du cout historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement introduit une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie le plan de comptes ainsi que les modèles de présentation des états financiers. Ces évolutions constituent un changement de méthode comptable

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Frais de développement

Les dépenses engagées inscrites en immobilisations, concernent des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets. Les amortissements débutent dès la fin du projet.

La durée d'amortissement est de 5 ans.

Le montant des amortissements de 2025 s'élève à 744 384 €.

Les dépenses de recherche et de développement comprennent le cas échéant :

- Le coût des matières et services consommés dans la recherche et le développement.
- La rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de recherche et de développement et les frais connexes.
- L'amortissement du matériel et des installations, dans la mesure où ils sont utilisés pour la recherche et le développement.

- Une imputation raisonnable des frais généraux ; cette imputation se fait selon des formules semblables à celles qui sont utilisées pour l'imputation des frais généraux aux coûts de production des produits finis.
- L'amortissement d'éléments d'actifs incorporels, dans la mesure où ces derniers sont reliés à la recherche et au développement. C'est le cas des brevets ou des licences acquis auprès des tiers pour les besoins de la recherche et du développement.

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion de frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation pour l'entreprise (soit entre 1 et 3 ans en linéaire).

Fonds commercial

Le fonds de commerce a été déprécié à 100% au cours de l'exercice 2017, une cession du fonds de commerce a été comptabilisée au 31/12/24.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Méthode d'amortissements

Les amortissements pratiqués, tant au niveau comptable que fiscal, sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les plans d'amortissement pratiqués dans les comptes individuels sont maintenus en consolidation. Les durées d'amortissement qui ont été déterminées par le groupe sont les suivantes :

CATEGORIE	MODE	DUREE D'UTILITE
Frais de recherche et de dévelop.	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et Aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation quand la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les contrats à long terme sont comptabilisés suivant la méthode de l'avancement en considérant les éléments suivants :

- le montant du contrat traité ou la prévision de vente,
- le calcul des coûts engagés (main d'œuvre évaluée au coût direct par catégorie de collaborateurs et consommations directes à leur prix d'achat) avec réestimation permanente de la terminaison des affaires,
- le calcul du taux d'avancement en pourcentage des coûts engagés par rapport aux coûts réestimés,
- le calcul de la production de l'exercice en fonction du taux d'avancement des affaires.

Les travaux en cours sont comptabilisés en factures à établir en pourcentage de leur avancement, déduction faite de la facturation émise à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant, les facturations afférentes à des travaux restant à faire sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Les contrats à exécution successive donnent lieu à l'enregistrement de factures à établir lorsque les prestations rendues n'ont pas été facturées à la clôture de l'exercice.

Lorsqu'une perte à terminaison est à prévoir sur une affaire, une provision est constituée indépendamment de l'avancement.

Autres produits

Les autres produits d'un montant de 406 368 euros concernent essentiellement le crédit d'impôt recherche pour 394 883 euros.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. En application du règlement ANC N°2015-05 du 2 juillet 2015, les résultats de change sur les dettes et créances commerciales ont été enregistrés en résultat d'exploitation.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

ANNEXE NOTE N°2**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

VALEURS BRUTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution : Cession/Sortie	A la clôture de l'exercice
Immob. Incorporelles	5 647 708 €	486 215 €		6 133 923 €
Immob. Corporelles	830 102 €	133 541 €		963 643 €
Immob. Financières	592 257 €		8 400 €	584 257 €
	7 070 467 €	619 756 €	8 400 €	7 681 823 €

AMORTISSEMENTS	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution		A la clôture de l'exercice
					Cessions	Mis hors service	
Immob. Incorporelles	1-5ans	Linéaire	3 643 803 €	757 214 €			4 401 017 €
Immob. Corporelles	1-10 ans	Linéaire	697 814 €	102 469 €			800 283 €
Immob. Financières							
			4 341 617 €	859 682 €			5 201 299 €

ANNEXE NOTE N° 3**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
● Prêts	149 526 €		149 526 €
● Autres	1 017 €		1 017 €
Créances de l'actif circulant			
● Créances clients et comptes rattachés	2 427 560 €	2 361 560 €	66 000 €
● Comptes Courants Groupe	1 371 905 €	277 766 €	1 094 139 €
● Créances sociales et fiscales	162 554 €	162 554 €	
● Autres	33 335 €	33 335 €	
● Charges constatées d'avance	29 627 €	29 627 €	
TOTAL	4 175 524 €	2 864 842 €	1 310 682 €

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	483 314 €
Impôts produits à recevoir	2 535 €
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	485 849 €

ANNEXE NOTE N° 4**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	48 000	20,83 €
Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions/parts sociales annulées pendant l'exercice		
Actions/parts sociales composant le capital en fin d'exercice	105 600	20,83 €

ANNEXE NOTE N° 5**TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	31/12/2024	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES	DISTRIBUTIONS DIVIDENDES	RESULTAT N	31/12/2025
CAPITAL SOCIAL	1 000 000 €		-700 000 € ⁽¹⁾			300 000 €
PRIME EMISSION	330 693 €					330 693 €
RESERVE LEGALE	100 000 €					100 000 €
RESERVES INDISPONBILES	0 €		198 096,11€			198 096,11 €
AUTRES RESERVES	300 000 €					300 000 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 385 636) €	2 385 635 €			(1 070 872) €	(1 070 872) €
REPORT A NOUVEAU	683 732 €	(2 385 635) €	1 701 903 €			0 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 789 €	0 €	1 200 000 €		(1 070 872) €	157 917 €

(1) Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025, le capital a été augmenté de 1 200 000 € par incorporation du compte courant d'associé détenu par SOGECLAIR SA, puis réduit de 1 900 000 €.

ANNEXE NOTE N° 6**ETAT DES PROVISIONS**

NATURE DES PROVISIONS	A l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		A la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour pertes à terminaison	757 496 €	452 035 €	416 967 €	340 529 €	452 035 €
Provision pour perte de change	0	290 €			290 €
Provisions pour pensions et obligations similaires (1)	144 581 €			2 262 €	142 319 €
Provisions pour risques	900 000 €	18 000 €			918 000 €
Provisions pour dépréciation des stocks					
Provision pour immobilisation Incorporelle					
Provisions pour dépréciation des comptes clients	55 000 €				55 000 €
	1 857 077 €	470 325 €	416 967 €	342 791 €	1 567 643 €

(1) Age de départ à la retraite : 67 ans, avec charges sociales. Taux d'actualisation retenu TEC 10 à 3 ,56 %.

ANNEXE NOTE N° 7**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF	
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
• A 1 an au maximum à l'origine			
• A plus d'1 an à l'origine	887 398 €	558 255 €	329 143 €
Emprunts et dettes financières - Divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 651 754 €	1 651 754 €	
Dettes fiscales et sociales	1 022 189 €	1 022 189 €	
Comptes courants Groupe	1 172 333 €	1 172 333 €	
Autres dettes	55 087 €	55 087 €	
Produits constatés d'avance	695 567 €	695 567 €	
TOTAL	5 484 328 €	5 155 185 €	329 143 €

DETAIL DES CHARGES A PAYER	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	120 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 637 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions Dettes/CP	185 483 €
Charges/ CP	88 785 €
Charges salariales à payer	180 188 €
Charges sociales à payer	86 490 €
Impôts charges à payer	14 685 €
TOTAL CHARGES A PAYER	788 387 €

ANNEXE NOTE N° 8

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION	MONTANT OU %
1) Par secteur d'activité	
Automobile et ferroviaire	100%
Aéronautique	0%
Industrie	0%
2) Par marché	
● France	82%
● Etranger	18%

ANNEXE NOTE N°9**CREANCES ET DETTES VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CREANCES	DETTES
OKTAL SE	134 795 €	
OKTAL USA	3 173 €	
AV SIMULATION		4 045€
SERA	3 416 €	
SOGECCLAIR ENGINEERING		12 423 €
SOGECCLAIR AEROSPACE SAS	14 071 €	141 982 €
SOGECCLAIR	1 368 732 €	1 488 092 €
SYDAC AUSTRALIE	1 388 029 €	583 504 €
SYDAC INDE		201 171 €
AVIACOMP	16 869 €	3 035 €
SYDAC UK	1 329 €	309 €
MSB DESIGN	19 325 €	32 988 €
RGA		1 602 €
MSB AEROSPACE LLC	1 141 €	
TOTAL	2 950 881 €	2 469 151 €

ANNEXE NOTE N° 10**CHARGES ET PRODUITS CONSTATES
D'AVANCE**

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	29 627 €	695 567 €
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	29 627 €	695 567 €

ANNEXE NOTE N° 11**CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES**

	CHARGES	PRODUITS
SOGECCLAIR	19 825 €	
AV SIMULATION		125 346 €
OKTAL SE		634 110 €
TOTAL	19 825 €	759 456 €

ANNEXE NOTE N° 12**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Parent Company Guarantee (PCG)	85 319 €
Cautions sur marchés LCL	15 000 €
Avals et cautions	1 827 681 €
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	
● Redevances de credit-bail mobilier restant à payer	
● Redevances de credit-bail immobilier restant à payer	
● Abandon de créances consenti par SOGECCLAIR SA avec clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 31/12/2034	178 283 €
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Garanties de paiement reçues de la part de clients	0 €

AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Pour financer ses investissements courants, OKTAL SAS a contracté en décembre 2025 deux emprunts de 74 889 € et 47 963 € amortissables sur 5 ans.

ANNEXE NOTE N°13**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Aucun produit et aucune charge directement liés à un évènement majeur et inhabituel n'ont été constatés.

ANNEXE NOTE N° 14**VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

La société a été intégrée fiscalement à la société Mère Sogclair SA à compter du 1er janvier 2014.

La société OKTAL participe à l'impôt société du groupe à concurrence de l'impôt qu'elle aurait dû acquitter si elle n'était pas membre de l'intégration fiscale. Pour le calcul de cet impôt il sera tenu compte de tous les déficits antérieurs de la filiale qu'ils soient nés avant comme pendant l'intégration. Il en est de même pour les contributions additionnelles et la contribution sur les dividendes distribués.

La société mère reverse à sa filiale les crédits d'impôts qui lui reviennent notamment le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt compétitivité emploi.

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) a été comptabilisé pour l'exercice 2025 dans le compte courant d'intégration fiscale pour un montant total de 394 883 €.

ANNEXE NOTE N° 15**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION			FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif		Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT							
● A déduire l'année suivante							
→ Organic							
● A déduire ultérieurement							
→ Pertes à terminaison	189 374 €			76 365 €		113 009 €	
→ Provision pour retraite	36 145 €			565 €		35 580 €	
→ Provision pour risque client	13 750 €					13 750 €	
Total	239 269 €			76 931 €		162 338 €	

Taux IS retenu pour calcul des impôts différés : 25 %

ANNEXE NOTE N° 16**EFFECTIF MOYEN**

TOTAL 41

ANNEXE NOTE N° 17

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

S.A. SOGECLAIR
7 avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

SIRET : 33521826900025

Les états consolidés sont disponibles dans le document de référence sur le site internet
SOGECCLAIR.com

ANNEXE NOTE N° 18											
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEURS COMPTABLES DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS	MONTANT DES CAUTIONS	C.A. H.T. DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
				BRUTE	NETTE						
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations											
1 - Filiales											
OKTAL SE	754 000 €	11 894 845 €	56,06%	422 740 €	422 740 €			5 803 431 €	2 668 499 €		
OKTAL USA	851 €	-2 768 €	100,00%	873 €	873 €	3 002 €			-509 €		
SYDAC PTY LTD	568 796 €	-325 246 €	100,00%	1 €	1 €			2 534 724 €	-640 070 €		
A.V. SIMULATION	7 403 400 €	21 403 036 €	55,25%	10 100 €	10 100 €			12 395 981 €	-79 546 €		
2 - Participations											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											